



Compte rendu assemblée générale de l'association des anciens boursiers francophones de la JSPS du 26/11/2021 10h30 à Paris (campus de Jussieu, 23^{ème} étage de la tour Zamansky) et en visioconférence

Présents : Marie-Claire Lett, Isabelle Sasaki, Lucile Joly-Pottuz, Anne-Lise Poquet, Junko Fujimoto (JSPS), Kunio Kawamura, Marie-Christine Maurel, Guillaume Perry, Thomas Silverston, Marie D'Angelo, Marie Aleth Lacaille-Dubois, Brigitte Senut (arrivée à 12h15),

En visioconférence : Dorian McIlroy, Chloé Paberz, Danielle Hilhorst, Timothée Mouterde

Excusés : Catherine Mariojouis, Delphine Talbot, Timothée Levi, Kazuhiko Saigo (JSPS)

Ordre du jour :

- 1) Approbation PV de l'AG de l'année 2020
- 2) Bilan financier
- 3) Appel à cotisation
- 4) Bourses Takenoko
- 5) Bilan bourses JSPS : Summer Program et Bridge
- 6) Projet Forum JSPS Alumni (2022)
- 7) Divers

Avant l'ouverture de l'AG, nous avons la visite de Madame Isabelle Douat-Bruston, responsable du Bureau de la mobilité internationale de l'Université Paris-Sorbonne, venue nous saluer et nous souhaiter la bienvenue. L'ensemble des membres présents la remercie pour la possibilité de faire cette réunion dans un cadre exceptionnel. Madame Douat-Bruston quitte la salle après son intervention.

La séance est ouverte à 10h45 par la présidente Isabelle Sasaki, qui remercie Anne-Lise Poquet pour l'organisation logistique et pratique de cette réunion qui a pu se dérouler en présentiel et en visioconférence.

1) Approbation PV de l'AG de l'année 2020 (visioconférence du 4 décembre 2020)

Lors de la tenue de l'AG, les comptes pour l'année 2019 n'avaient pas pu être vérifiés à cause des conditions sanitaires. Ils ont été examinés et jugés « sincères et véritables » par les deux vérificateurs, Jean-Claude Thierry et Gilles Ulrich en juillet 2021. Ce point a été rajouté dans le PV. Il a été noté que les résultats précis (nombre de votants, nombre de votes exprimés) de l'élection des membres du CA n'apparaissaient pas dans le PV. Il a été décidé que les détails des résultats de l'élection seront rajoutés

dans une nouvelle version du PV qui sera mise en ligne. Le PV « nouvelle version » a été approuvé avec 7 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions.

2) Bilan financier

Le bilan financier est présenté par la trésorière, Marie-Claire Lett

Ce bilan concerne le budget propre de l'association ainsi que les frais pris en charge par le bureau de la JSPS-Strasbourg.

A. Budget propre de l'association

Compte courant : le solde s'élevait au 01/01/2020 à 4347,85 € et au 31/12/2020 à 6037,81€
Les recettes sur le compte proviennent des cotisations et des dons. Les dépenses ont concerné une bourse Takenoko, l'achat de fournitures et un remboursement de déplacement.

Sur les six lauréats de la bourse Takenoko 2020, un seul candidat a réussi à partir (départ effectué en janvier 2020).

Etat du compte sur livret : au 04/01/2020 le solde s'élevait à 2543,25 € et au 31/12/2020 il s'élevait à 2545,94€

Les comptes pour l'année 2020 ont «été jugés « sincères et véritables » par les deux vérificateurs, Jean-Claude Thierry et Gilles Ulrich.

B. Subventions de la JSPS : 2660,37€

Le bureau de la JSPS-Strasbourg a pris en charge un certain nombre de frais pour l'organisation de diverses réunions, d'un workshop, d'un jury.

Le bilan financier de l'association a été approuvé avec 12 voix pour, un vote contre et une abstention.

3) Appel à cotisation

Le montant de la cotisation a été discuté. Il est actuellement de 50 euros, dont 66% sont déductibles des impôts, l'association étant d'intérêt général, ce qui revient à 17 euros de paiement effectif. T. Silverston a demandé une diminution de cette cotisation pour les résidents au Japon qui eux ne payent pas leurs impôts en France et ne bénéficient pas de cet avantage.

Pour 2020, l'association ayant eu peu de dépenses à cause de l'annulation des départs des lauréats des bourses Takenoko, une éventuelle baisse de la cotisation a été évoquée. En effet deux scénarii sont possibles : i) on peut envisager de reporter les bourses non utilisées sur le prochain appel à candidature, mais cela donnera une année exceptionnelle avec plus de bourses et on reviendra ensuite à un nombre habituel de bourses, ii) on baisse le montant des cotisations et on conserve le nombre courant de bourses.

Après discussion, il a été décidé de maintenir le montant de la cotisation annuelle à 50 euros pour l'ensemble des membres actifs (un vote contre). Plus de bourses seront distribuées l'année prochaine et on peut espérer, dans le futur, proposer plus de bourses si le nombre de cotisants augmente.

Il a été rappelé que, dans les statuts de l'association, les personnes morales peuvent également devenir membre actif en payant une cotisation. Ainsi certaines universités pourraient acquitter une cotisation ce qui leur permettrait de parrainer un candidat. Certains membres présents se proposent d'étudier ce point.

Par ailleurs les jeunes chercheurs, en recherche d'emploi, sont exemptés de cotisation.

4) Bourses Takenoko

Pour rappel, ces bourses bénéficient à des étudiants de L3, M1, des universités et écoles d'ingénieurs ainsi que les étudiants de 2^{ème} année de BTS ou d'IUT. Toutes les disciplines sont concernées.

Sur les six lauréats de la bourse Takenoko 2020, un seul candidat a réussi à partir (départ effectué en janvier 2020). Son compte-rendu de voyage a été mis en ligne sur le site de l'association.

5) Bilan bourses JSPS : Summer Program et Bridge

Il n'y a pas eu de départ dans le cadre du Summer Program, le programme ayant été annulé pour cause de pandémie.

Concernant les 4 lauréats des bourses Bridge 2020 ils ont la possibilité d'entrer au Japon jusqu'à mars 2022. Cependant cette date limite devrait être repoussée encore de plusieurs mois. La décision devrait être annoncée par la JSPS prochainement. Il y aura un appel à candidature pour l'année fiscale 2022-2023. Pour rappel, 4 bourses Bridge sont distribuées pour la France chaque année pour une dizaine de candidats

Attention, dernières restrictions d'entrée

6) Projet Forum JSPS Alumni (2022)

Il faut réfléchir à l'organisation des prochains forums. L'organisation d'un forum franco-japonais prend 1 an et demi à deux ans. Il faut définir un lieu et une thématique puis soumettre le dossier au bureau de la JSPS Strasbourg qui vise le projet et le transmet à la JSPS Japon qui est le financeur.

7) Divers

A. Conditions de déplacements entre la France et le Japon.

Durant cette période de pandémie, les voyages vers le Japon sont limités. Seuls les déplacements professionnels ou pour étude sont actuellement autorisés. Le Japon a limité la quarantaine à 3 jours pour les personnes vaccinées si l'université d'accueil fournit certains documents. Des éléments d'informations concernant les visas et les certificats d'éligibilité ont été donnés par différentes personnes de l'association. Anne-Lise Poquet rappelle que les étudiants ayant déjà eu un COE mais qui n'ont pas pu l'utiliser pour cause de pandémie peuvent refaire une demande qui sera réétudiée rapidement car déjà acceptée par le ministère des affaires étrangères japonais.

B. Discussion sur les statuts

Thomas Silverston et Guillaume Perry, souhaitent connaître la date de modifications des statuts de l'association, en évoquant le changement d'adresse ainsi que la mise en place de la cotisation de 50€.

Marie-Claire Lett rappelle que, dans le cas de notre association, ces 2 points ne nécessitent pas de modifications de statuts. En effet, en ce qui concerne le changement d'adresse, les statuts prévoient que le CA peut en décider sans passer par une AG. Lors du changement d'adresse en 2016, la nouvelle adresse a remplacé l'ancienne dans les statuts. Il s'agit d'une mise à jour et non d'une modification des statuts.

En ce qui concerne la cotisation, les statuts stipulent que « la cotisation due par chaque catégorie de membres, sauf pour les membres d'honneur, est fixée annuellement par assemblée générale ordinaire ». Le montant de la cotisation figure dans le PV de l'AG. Dans ce cas également il ne s'agit en aucun cas d'une modification des statuts.

Réunion levée à 13h

Isabelle Sasaki, Présidente

Lucile Joly-Pottuz, Secrétaire